

Rapport du Président aux membres du Conseil de la Fondation Engelberts pour les arts et la culture lors de l'assemblée générale du 20 mars 2022

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil de Fondation, il semble que nous soyons en bonne voie de sortir de la pandémie de COVID-19. Mais malheureusement, le 24 février 2022, nous apprenions que l'armée russe avait envahi l'Ukraine, ce qui crée une nouvelle période d'incertitudes concernant l'avenir ...

Cela dit, la Fondation a été bien active depuis le mois d'octobre 2021. Le développement du nouveau site web a mobilisé notre attention pour être mis en ligne le 13 décembre 2021, à notre grande satisfaction. Valérie en a pris la mesure avec brio et a rapidement pu le tenir à jour. Manifestement, le nouveau site met bien plus en valeur les artistes et leurs projets que nous avons soutenus ces dix dernières années. Le coût total de la création du site s'est élevé à CHF 21'476.-, pris en charge par votre serviteur et offert à la Fondation.

Le 10 décembre 2021, nous avons pu accueillir le Trio Window pour un concert qui a eu un grand succès. Le 8 février 2022, Kiyan Khoshoie a enfin pu venir présenter son spectacle *Grand-Ecart* en nos murs après deux essais manqués en raison de la pandémie. Pour les deux soirées la salle était comble, mais malheureusement, les contraintes sanitaires ne nous ont pas permis d'offrir une verrée à l'issue du concert et du spectacle, rendant l'atmosphère moins conviviale qu'à l'accoutumée.

Début janvier 2022, nous nous sommes attelés à l'organisation de notre fête des 10 ans + 2. Nous avons eu un contact avec Alain Carré qui nous a confirmé par écrit sa participation à l'événement qui aura lieu le jeudi 30 juin 2022. Pierre-Alain Schmidt, Syndic de Mies, a également confirmé sa présence ainsi qu'une petite allocution dans la partie officielle. Puis nous avons contacté l'entreprise Constructions Tubulaires TECH S.A. pour le montage d'une tente dans le parc de la Fondation, côté Jura. Après avoir étudié et modifié le devis, nous avons adjugé les prestations d'un montant de CHF 12'000.- à l'entreprise précitée et versé un acompte de CHF 6'000.-. La tente permettra d'asseoir 168 personnes pour le spectacle d'Alain Carré puis de leur offrir un cocktail dînatoire. La tente étant montée, d'entente avec le comité de l'Association des Amis de la Fondation (AFE), nous avons décidé d'organiser le traditionnel brunch de soutien à la Fondation le dimanche 3 juillet 2022. Nous avons alors approché la société Events & Saveurs qui fait traiteur et qui nous a fait une offre pour les deux événements. Concernant le cocktail dînatoire, le devis est de CHF 89.- p/personne, quant au brunch (qui sera entièrement organisé par l'AFE) il s'élève à CHF 39.p/personne. Convaincus du sérieux de la société Events & Saveurs, nous avons validé les deux offres. Nous vous présenterons les menus fort alléchants qui nous ont été soumis. Par ailleurs, concernant les vins, nous sommes allés discuter avec Denis Hermanjat de la Cave de la Charrue qui nous fait la gentillesse de nous accorder 25% de rabais.

Nous nous réjouissons de la bonne collaboration que nous avons établie avec Lisa Dubin, notre chargée de communication, qui s'active pour nous faire connaître sur les réseaux sociaux.

Nous sommes reconnaissants à Stéphanie qui s'est chargée de tout le concept graphique de nos événements du mois de juin.

Pour le reste de nos activités, je vous renvoie au rapport d'activités annuel 2021 ainsi qu'au résumé des activités d'octobre 2021 à mars 2022 établis par Valérie et qui sont à votre disposition.

Voilà pour l'essentiel, les informations que je tenais à porter à votre connaissance.

Patrice Engelberts
Président